

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 24 septembre 2021

Membres du Bureau en exercice : 32

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle BARTHOLDI - La City – 2 Rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON CEDEX sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 18h23.

Étaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, M. Michel JASSEY, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, Mme Françoise PRESSE, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE

Étaient absents :

M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Olivier GRIMAITRE, M. Loïc ALLAIN, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Yves MAURICE

Secrétaire de séance :

Mme Anne BENEDETTO

Procurations de vote :

Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie ETEVENARD à M. Aurélien LAROPPE, Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU, M. Christophe LIME à Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN à M. Christian MAGNIN-FEYSOT

Garanties d'emprunts – Compétence Habitat (24 septembre 2021)

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Commission : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire

Résumé :

Il est proposé d'apporter une garantie d'emprunt à neuf demandes nouvellement déposées en matière d'habitat pour un montant de 5 614 229,35 €. Pour ces demandes, il est vérifié que les ratios prudentiels et le règlement d'attribution des garanties d'emprunt sont respectés.

Il est proposé ci-dessous une synthèse des demandes formulées et présentées en détail dans le point suivant (voir délibérations de garanties en annexe).

I - Opérations financées par les prêts à garantir (Habitat)

Dossier 312

Demandeur : NEOLIA

Contrat de prêt : n° 123137

Montant à garantir : 238 760,10 € (soit 30 % du prêt total de 795 867,00 €)

Affectation de l'emprunt : Acquisition de 10 logements Lotissement Le Moulin à Vent à Saint-Vit

Niveau de performance énergétique : RT 2012 – 10 % et certification NF HABITAT HQE

Dossier 313

Demandeur : Loge.GBM

Contrat de prêt : n° 123243

Montant à garantir : 2 536 684,50 € (soit 50 % du prêt total de 5 073 369,00 €)

Affectation de l'emprunt : Acquisition de 64 logements 49 à 51 rue de Dole à Besançon

Niveau de performance énergétique : RT 2012 – 10 %

Dossier 314

Demandeur : Loge.GBM

Contrat de prêt : n° 123242

Montant à garantir : 329 366,00 € (soit 50 % du prêt total de 658 732,00 €)

Affectation de l'emprunt : Réhabilitation de 85 logements 11 rue des Causses à Besançon

Niveau de performance énergétique : BBC Effinergie Rénovation

Dossier 315

Demandeur : Loge.GBM

Contrat de prêt : n° 123240

Montant à garantir : 701 377,00 € (soit 50 % du prêt total de 1 402 754,00 €)

Affectation de l'emprunt : Acquisition de 10 logements 26 à 44 rue Abraham Louis Bréguet à Besançon – Résidence O2 tranche 4

Niveau de performance énergétique : RT 2012 – 10 %

Dossier 316

Demandeur : Loge.GBM

Contrat de prêt : n° 124122

Montant à garantir : 117 638,70 € (soit 15 % du prêt total de 784 258,00 €)

Affectation de l'emprunt : Acquisition / Amélioration de 5 logements 4 Impasse des Déserts à Chalezeule

Niveau de performance énergétique : BBC Rénovation

Dossier 317

Demandeur : Loge.GBM

Contrat de prêt : n° 124118

Montant à garantir : 126 712,05 € (soit 15 % du prêt total de 844 747,00 €)

Affectation de l'emprunt : Construction de 9 logements 5 rue de la Rivière à Serre-les-Sapins – ZAC le côteau des Epenottes

Niveau de performance énergétique : RT 2012 – 10 %

Dossier 318

Demandeur : NEOLIA

Contrat de prêt : n° 118188

Montant à garantir : 218 597,00 € (soit 50 % du prêt total de 437 194,00 €)

Affectation de l'emprunt : Réhabilitation de 30 logements 4 à 6 rue Debussy à Besançon

Niveau de performance énergétique : BBC Effinergie Rénovation

Dossier 319

Demandeur : OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS – HABITAT 25

Contrat de prêt : n° 123582

Montant à garantir : 77 972,00 € (soit 50 % du prêt total de 155 944,00 €)

Affectation de l'emprunt : Acquisition / Amélioration de 3 logements 8 rue Charles Nodier à Besançon

Niveau de performance énergétique : HPE Rénovation 150 Kwh/m2/an

Dossier 320

Demandeur : NEOLIA

Contrat de prêt : n° 124445

Montant à garantir : 1 267 122,00 € (soit 50 % du prêt total de 2 534 244,00 €)

Affectation de l'emprunt : Construction de 33 logements angle rues Weiss et Demangel à Besançon

Niveau de performance énergétique : RT 2012 – 10 %

Il a été vérifié sur la base des documents figurant dans les dossiers de demandes que les différentes clauses respectent le règlement des garanties d'emprunt de Grand Besançon Métropole. Les ratios prudentiels sont rappelés dans le tableau joint en annexe.

Conformément à son règlement, Grand Besançon Métropole renoncera au bénéfice de discussion pour ces opérations.

La situation financière du demandeur a été mesurée par Grand Besançon Métropole. Elle a été appréciée à partir des informations financières disponibles (états financiers annuels du 31/12/2020).

II. Provision pour garantie d'emprunt

Conformément au règlement précité, les demandes de garanties d'emprunts ne feront pas l'objet d'une provision.

Les contrats d'emprunt CDC faisant l'objet d'une garantie accordée au titre de la compétence Habitat sont annexés à l'envoi dématérialisé et peuvent être consultés au siège de Grand Besançon Métropole.

Mme Anne BENEDETTO, M. Aurélien LAROPPE (3), M. Loïc ALLAIN, conseillers intéressés ne prennent part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant de 1 724 479,10 €, par l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs – Habitat 25 pour un montant de 77 972,00 € et par Loge.GBM pour un montant de 3 811 778,25 € soit un montant total de 5 614 229,35 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 5